



AVIS PUBLIC

Est donné, par le présent, par la soussignée, secrétaire-trésorière, de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil Municipal mercredi le 6 septembre 2017 à 20:00 heures au 795 rue Des Loisirs à Saint-Blaise-sur-Richelieu.


Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : **2017-007**

Nature et effets : Tel que présenté à l'inspecteur municipal, le demandeur souhaite créer un espace de stationnement commercial qui sera à environ 1 mètre de l'alignement de la voie publique alors que le *Règlement de zonage #347-07* prévoit 3 mètres. De plus, l'espace de stationnement ne comprendra qu'une seule allée d'accès alors que le règlement en prévoit 2 pour les espaces de stationnement commerciaux de plus de 5 cases. Finalement, l'espace de chargement ainsi que le tablier de manœuvre de déchargement seront à cheval sur les deux lots (6 014 862 et 6 014 863) lorsque le règlement prévoit que ceux-ci doivent être entièrement situés sur le lot du commerce.

Identification du site concerné : lot # 6 014 862 du cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 14 août 2017.




Sophie Loubert

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(15 jours avant la séance du conseil)

Je, soussignée, Sophie Loubert, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 14 août 2017 entre 11:00 et 12:00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14 août 2017



Sophie Loubert
Secrétaire-trésorière